

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO SUR L'OCTROI D'UN CONTRAT SUITE À UN APPEL D'OFFRES PUBLIC (2016-007), TENU À MAYO, LE 1ER SEPTEMBRE 2016, À 13H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE NORMAND VACHON, MAIRE.

Sont présents :

Normand Vachon, Maire
Ian de Cotret-Brazeau, conseiller, siège #1
Joanne St-Amour Sanscartier, conseillère, siège #3
Robert Bertrand, conseiller, siège #5
Pierre Robineau, conseiller, siège #6

Sont absents :

Renée Giroux, conseillère, siège #2
John Kane, conseiller, siège #4

Secrétaire d'assemblée : Martin Cousineau

Un avis de convocation a été notifié tel que requis par le code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE**
- 2. ORDRE DU JOUR**
- 3. OCTROI DU CONTRAT SUITE À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC 2016-007**
- 4. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée extraordinaire est déclarée régulièrement constituée par le président.

**2. ORDRE DU JOUR
2016-09-99**

IL EST PROPOSÉ par Ian de Cotret-Brazeau, **APPUYÉ** par Robert Bertrand, **ET résolu d'adopter** l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

**3. OCTROI DU CONTRAT SUITE À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC 2016-007
2016-09-100**

ATTENDU QUE suite à la résolution 2016-08-94, un appel d'offres public a été envoyé par l'entremise du SEAO (Service électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec) pour le traitement de surface double et la reconstruction de 3 ponceaux, sur le chemin Roy;

ATTENDU la réception des soumissions suivantes :

Soumissionnaires (tous conformes)	Prix incluant taxes
Les Entreprises Bourget inc.	139 030.17\$
Gestco Infrastructures	161 916.03\$

IL EST PROPOSÉ par Robert Bertrand, **APPUYÉ** par Pierre Robineau, **ET** résolu que ce conseil accepte le plus bas soumissionnaire conforme Les Entreprises Bourget inc. au montant de 139 030,17\$ taxes incluses et autorise lesdits travaux financés par les surplus de la municipalité et payés à 75% par le programme de réhabilitation du réseau routier local et à 25% par les surplus de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

**4. Clôture de l'assemblée
2016-09-101**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Joanne St-Amour Sanscartier, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau, **QUE** la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Président

Secrétaire

Normand Vachon,
Maire

Martin Cousineau, CPA, CMA
Secrétaire-trésorier